



# Cumières

Bulletin d'informations municipales



Janvier 2025  
Numéro 43

## Dans ce numéro :

Le Mot du Maire	Page 3
L'École	Pages 4 - 7
Associations	Pages 8 - 25
Actualités communales	Pages 26 - 33
Hommage à nos centenaires	Pages 34 - 35
État civil	Page 36
Budget	Page 37
Informations pratiques	Pages 38 - 44

# Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

L'effort d'embellissement de notre village se poursuit, le fleurissement bien sûr, sans oublier les décorations pour les fêtes de fin d'année. Rendre notre village plus accueillant c'est l'affaire de tous.

Les travaux se poursuivent après la rue du Bois des Jots, c'est la rue Dessaint.

La mise en séparatif des réseaux d'assainissement et renouvellement du réseau d'eau potable pour un montant de 280 000 euros, pris en charge par l'agglomération d'Epernay qui en a la gestion. La communauté investit beaucoup d'argent pour l'assainissement et l'eau, nous avons la chance d'en bénéficier.

Les bordures de trottoirs et le roulant sont à la charge de la commune de Cumières pour un montant de 210 000 euros.

Les déficits publics vont aboutir à une restriction de nos moyens, il va falloir faire attention à nos dépenses. Rassurez-vous la situation financière de la commune de Cumières est saine.

Beaucoup de choses restent à faire en fonction du budget qu'on aura, il faut savoir prendre le temps.

Je remercie le conseil municipal, le personnel communal, les présidents de sociétés, les bénévoles qui tout au long de l'année nous ont aidé à faire vivre Cumières au travers de toutes les manifestations.

Que l'année 2025 soit souriante et heureuse pour tous.

Bien amicalement,

José Tranchant

# L'École

L'année 2024 se termine et elle fut riche de beaux moments !

Des journées ludiques ont été organisées tout au long de l'année (goûter d'halloween, carnaval, kermesse) ainsi que des événements culturels (cinéma, spectacle, lire et faire lire, planétarium).



Sortie au planétarium  
hiver 2024 classe 2  
(grande section – CP- CE1)



Sortie à Vendresse

Du 25 au 29 mars, la classe 3 (CE2 – CM1 – CM2) est partie tourner des courts-métrages à Mesnil Saint Père.

En avril, dans le cadre de la poursuite de notre projet nature et développement durable, les classes 1 et 2 (maternelles – CP – CE1) ont passé la journée au domaine de Vendresse dans les Ardennes. Les élèves ont pu expérimenter la pêche à pied, toucher des petits poissons, visiter un aquarium et jouer dans de belles installations sur la plage. Une très belle journée malgré une météo un peu fraîche !

En mai, une semaine sportive a été organisée avec la participation au cross des écoles. Elle s'est soldée par la remise des médailles à la mairie.

Les élèves ont ensuite découvert le nouveau city park. Ils avaient hâte de pouvoir en profiter!

Le projet autour du cinéma s'est achevé par le spectacle de fin d'année en juin. Les CM2 ont fait leur petit « festival des canetons » et la classe 3 a pu diffuser aux Cumariotes et Cumariots leur film tourné en mars.

La remise des prix de fin d'année a une nouvelle fois été un temps fort pour les enfants et les parents de la commune. Nous remercions chaleureusement tous les donateurs de livres qui ont égayé la vie de nos chers élèves.

Les bénéficiaires de la brocante sont revenus cette année à l'école. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés de près ou de loin à organiser la journée et à passer une journée conviviale. La prochaine brocante aura lieu le dimanche 8 juin. La première réunion aura lieu à la maison des associations le jeudi 16 janvier à 19h.



Cette année scolaire a été une réussite grâce à l'investissement de tous (municipalité, familles, équipe pédagogique, Cumariotes et Cumariots).

L'équipe éducative est ravie de reprendre de nouveaux projets pour cette nouvelle année scolaire.

Laissons maintenant la parole aux élèves de la classe 3 (CE2 – CM1 – CM2)!

### Ecole et Cinéma

Nous sommes allés au cinéma en bus pour voir le film : Le Peuple Loup .C'est une histoire qui parle d'une légende irlandaise (Wolf Woker) .Un Wolf Woker est humain le jour et loup dans son sommeil.

C'était la guerre entre l'Irlande et l'Angleterre. Une jeune fille, nommée Robine et son père habitaient dans un petit chalet. Robine voulait chasser le loup avec son père comme avant. Mais les enfants n'avaient pas le droit de sortir de la ville, ordre de Messire Protecteur. Alors, un jour, malgré cet ordre, elle décida de quitter la ville.

Vivement les deux autres prochains films..

CHLOE DESCOUBES CM2

### Le harcèlement

Le 7 novembre, c'était la journée de lutte contre le harcèlement, Nous avons regardé des vidéos sur le sujet, Les vidéos montraient des situations de harcèlement :

- Le cyber harcèlement (harcèlement sur les réseaux sociaux) avec la vidéo de « c'était qu'un message »
- Le harcèlement à l'école avec la vidéo « rouge ».

Après, nous avons fabriqué des panneaux avec des acrostiches sur le harcèlement par groupe pour les accrocher aux portes de l'école. Le lendemain nous avons dû remplir des évaluations pour savoir si on était harcelé.

Jules

## Canterbury

Un jour une dame (ma grande tante) est venue nous dire que nous allions correspondre avec ses élèves anglais. Toute la classe était très contente de pouvoir échanger avec des enfants anglais que nous ne connaissions pas. Nous avons travaillé comment se présenter (en anglais). Nous leur avons envoyé nos lettres. Ils nous ont répondu. Après nous avons travaillé la nourriture et envoyé nos repas préférés. Maintenant on travaille sur notre village et nous avons envoyé nos lettres. Malheureusement, nous n'avons pas encore eu de réponse. FIN

Jules

## Les stagiaires Maddy et Mallory

Le lundi 18 novembre deux stagiaires sont arrivées à l'école pour nous regarder et pour apprendre le métier de maîtresse. Elles nous ont fait un cours de géométrie et on a fait l'objet de Noël. Elles sont reparties le vendredi 29 novembre. Elles reviennent le mardi 3 décembre.

Pour l'objet de Noël : On a utilisé le pistolet à colle. On a fait deux maisons en papier carton puis un bonhomme de neige en pâte à modeler. Ensuite on a collé 3 rondins de bois sur une planchette. Avec le pistolet à colle, on a fixé le bonhomme de neige et les deux maisons. Pour rendre l'objet lumineux, on a fixé une guirlande sur l'arc de cercle en fer.

Chloé Deparnay

Elles sont arrivées le lundi 18 novembre. Elles sont reparties le vendredi 29 novembre.

Cette année, nous avons eu deux stagiaires Maddy et Malory. Elles nous ont aidés pour les erreurs. Elles sont très gentilles. Nous pensons qu'elles vont bien travailler plus tard.

On espère qu'elles vont revenir. Elles nous ont accompagnés au cinéma et elles nous ont aidés pour l'objet de Noël, pour le marché de Noël.

Tous les matins, elles sont passées pour regarder nos cahiers. Au début, elles étaient timides mais après elles n'étaient plus timides.

Pour l'objet de Noël le père de Maddy a coupé les rondins, nous avons fait un bonhomme de neige en pâte à modeler. Les élèves ont collé des fils de fer. Les enfants ont ajouté des maisons en carton et puis on a rajouté nos décorations de la maison.

Maddy et Mallory reviennent le 3 décembre.

Clémentine

## Le spectacle du cirque

On a été voir un spectacle intitulé « la piste des arts » dans la salle de motricité.

Avec un appareil photos, le présentateur a fait disparaître les couleurs d'Arlequin. Il a été chercher les couleurs, avec l'aide d'une petite fille dans trois roulettes différentes : une bleue, une rouge et une jaune.

Dans la bleue, nous avons fait de la musique avec nos mains et nos pieds. Dans la rouge, nous avons dansé. Dans la jaune nous avons dû reproduire les différentes figures.

Après avoir rendu ses couleurs à Arlequin, nous avons été dans un atelier voir une peintre puis nous avons mélangé les couleurs pour faire du vert, du orange et du violet. Après lui avoir rendu ses couleurs, le spectacle a pu commencer. Puis le spectacle était terminé.

Léo

## Le sport à l'école

Le tennis.

Le premier jour, on a fait des passes au mur, le deuxième jour, on a fait des revers, le troisième jour, on s'est fait des passes entre nous. Et plus encore. Un jour nous sommes allés au terrain de tennis et nous avons fait 3 groupes. Un groupe de passe, un groupe de précision et un groupe de match.

La marche active (avec Régis). On a commencé par des échauffements. Tourner les chevilles, monter les genoux, faire oui et non de la tête. Pour faire de la marche active, il y a des consignes. Regarder devant le dos droit, respirer sur 2 ou 4 pas, relâcher les épaules, puis on marche. Nous, on a marché du pont bleu au canal. Ça fait un peu plus d'un kilomètre.

Les jeux collectifs : les jeux collectifs sont des jeux où toute la classe participe. Il y a la balle aux prisonniers, l'épervier, le bérêt et plein d'autres.

La balle aux prisonniers : deux équipes s'affrontent avec une balle au milieu. Il faut toucher les adversaires avec la balle et ils sont en prison. Pour se délivrer il faut toucher un adversaire.

L'épervier. Il y a une personne au milieu et des personnes d'un côté, celui qui est au milieu dit le signal et les autres partent en courant et essaient d'aller de l'autre côté.

Le bérêt : il y a deux équipes une d'un côté et une de l'autre côté, il y a un doudou au milieu. Les deux équipes ont des numéros. Quand un numéro est appelé, il doit courir et attraper le doudou sans se faire toucher.

Sejjad

## Les bénévoles du Téléthon

Il y a deux dames plus un chien qui s'appelle Midas

Prénom des dames : Pascale et Hélène

Hélène a une myopathie et Pascale n'a pas de maladie. Midas sert à aider Hélène au quotidien. Hélène nous a montré une démonstration avec une pièce de 2 centimes.

Elle a fait tomber la pièce et Midas a dû l'attraper sauf qu'au début il n'y arrivait pas très bien (parce que la pièce était petite) mais il a quand même réussi.

Le téléthon sert à avoir des sous pour aider des enfants, des adultes et aussi des bébés pour avoir des médicaments spéciaux. Donc il faut essayer d'avoir le plus d'argent possible.

C'était Cyrielle FIN



Encore une belle année passée au centre avec une cinquantaine d'enfants inscrits pour cet été 2024.

Le nouveau bureau prend ses marques, toujours avec le soutien des anciens, et avec le recrutement d'une toute nouvelle équipe d'animation, ou presque, nous avons pu construire ensemble le déroulement des 4 semaines d'activités qui se sont déroulées du 8 juillet au 2 août 2024.

Mais revenons un peu en arrière... Pour pouvoir proposer 4 belles semaines riches en activités, il a fallu, comme chaque année, organiser des manifestations lucratives.

Tradition oblige, vous êtes venus nombreux pour participer au loto du CADC le samedi 16 mars 2024, avec une fois de plus, un peu plus de 200 participants. Cette année, nous allons, bien-entendu, renouveler l'opération et nous vous invitons à largement participer, toujours dans l'intérêt des enfants, **le samedi 1<sup>er</sup> mars 2025**.



Pour les mêmes raisons, nous avons organisé le tournoi de pétanque du **1<sup>er</sup> mai**, ouvert aux Cumariots et aux parents des enfants inscrits au centre. Malgré le mauvais temps annoncé, nous avons pu inscrire une quinzaine d'équipes, et contre toute attente, le soleil était au rendez-vous ! Un grand merci au Club de pétanque de Cumières pour leur soutien.

Rendez-vous cette année à la même date pour partager cette belle journée avec nous.

Les recettes de ces manifestations permettent de maintenir des tarifs raisonnables pour les parents et faire vivre le centre mais cela ne suffit pas ! Tous les ans, les associations de Cumières participent à l'organisation et au fonctionnement de la buvette des Feux de Saint Jean et du 14 juillet. En **2025** c'est à nous de faire au mieux pour vous proposer la meilleure prestation !

Mais revenons à notre année 2024...

En parallèle des manifestations, il a fallu recruter l'équipe d'animation et construire ces 4 semaines de centre pour l'été 2024.

Toujours soucieux de maintenir les traditions du CADC, nous avons cherché des activités ludiques et programmé, comme chaque année, deux journées par semaine en dehors du centre. Cette année les enfants ont pu profiter de belles sorties comme le parc d'attraction Waligator, Zig Zag Park, le Zoo d'Amnéville, bowling, laser game ou encore la journée Accropaint et Footgolf à Romery. La météo nous a donné du fil à retordre mais le bureau et l'équipe d'animation, hyper motivée, n'a pas baissé les bras et a réussi à trouver des solutions de dernière minute qui ont finalement beaucoup plu aux enfants, comme une après-midi à Bulléo en remplacement d'Axo plage.

La semaine 2, les enfants sont partis 5 jours en Auvergne. Ils ont pu y admirer les beaux paysages du Mont Dore.



Logés dans une auberge de jeunesse, au cœur des volcans, ils ont pu profiter des sorties organisées en amont comme le parcours d'exploration au Cap Guery, une après-midi au bord du Lac Chambon, et la visite d'une des cascades les plus hautes d'Auvergne.



Pour finir la semaine en beauté, les enfants ont visité une chèvrerie, où ils ont pu nourrir les petits, et enchaîner sur un pur moment d'adrénaline avec la luge d'été.



Nous avons clôturé l'année avec une petite Kermesse organisée par les enfants et les animateurs.

Cette année le Centre ouvrira ses portes du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août 2025, la semaine de camp se fera sur la semaine 3 (du 21 au 25 juillet). Les inscriptions auront lieu les 12 et 14 mai 2025.

**Nous  
recrutons !**

Si vous êtes titulaire du **BAFD** ou du **BAFA** ou si vous connaissez une personne intéressée pour encadrer nos enfants durant le centre, n'hésitez pas à nous contacter.

[centreaeredecumieres@gmail.com](mailto:centreaeredecumieres@gmail.com)

L'ensemble du bureau est constitué de Simon Ducat (président), Christophe Pintat (vice-président), Emilie Deparnay (Trésorière), Vanessa Labruyère (secrétaire) ainsi que Elodie Ducat, Adèle Faubourg, Bertrand Deparnay et Stéphane Labruyère (conjoints et membres (très) actifs).

Si vous avez des idées et de la bonne humeur à revendre, nous serons ravis de vous accueillir dans l'association !

Pour finir, un grand MERCI à toute l'équipe, à tous les bénévoles et toute autre aide précieuse sans qui, encore une fois, nous n'aurions rien pu faire. Une très belle année 2025 à tous ! A très vite.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à partager la page Facebook : Centre Aéré De Cumières.



## Les Bobines de Cumières



L'année 2024 s'achève, elle a été riche en activités du côté des bobines de Cumières.

Nos rencontres se déroulent toujours les mercredis soir à la salle Pereira à partir de 18h30. Petite rétrospective de notre année :

Pour Pâques, nos boulangers Caroline et Erwan Poulain ont eu la gentillesse de nous faire une place dans leur vitrine pour permettre de vendre nos créations : des petits paniers accompagnés de leur poule qui ont reçu un bon accueil.



En juin, nous avons clos notre année par un repas en toute convivialité, entourées de nos conjoints et de nouveaux adhérents.

Lors des manifestations du 14 juillet, nous avons proposé d'acquérir des casquettes brodées.

Le 13 octobre, lors de notre premier vide-dressing qui a eu lieu avec 21 exposants, nous avons accueilli les visiteurs et proposé un moment de convivialité avec la tenue de notre buvette.

Dès Septembre, nous nous sommes attelées au marché de Noël qui a eu lieu à la salle des fêtes les 14 et 15 décembre 2024. Un grand merci à notre lutin couturière Joëlle qui a donné beaucoup de son temps pour la fabrication de nos bottes de Noël. Nous espérons que la variété et le choix de nos articles vous auront plu.

C'est avec un grand plaisir que nous avons offert des bottes de Noël aux enfants de la classe 1 (petites et moyennes sections de maternelle) le 13 décembre, tradition instaurée en 2022.



Une nouvelle fois, nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous donnent du tissu, nous tenons à vous remercier de votre intérêt et de votre générosité à chaque manifestation. Cela nous permet d'acheter des tissus au marché St Pierre pendant les soldes de janvier et au marché du tissu de Reims en octobre.

Ces sorties sont essentielles pour la cohésion des membres de l'association.

N'hésitez pas à rejoindre notre belle équipe, que vous soyez débutants ou confirmés, ces rencontres nous permettent de progresser ensemble, d'apprendre les uns des autres afin de nous lancer de nouveaux défis mais surtout de profiter d'une ambiance chaleureuse et amicale. Les projets à venir s'orientent vers les vêtements et le marché des créateurs qui aura lieu en avril 2025.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos vœux les plus sincères pour l'année 2025,

Les Bobines de Cumières.

Le Bureau de l'Association

Laurence CATTET  
Isabelle DUFOUR  
Patricia GANDON  
Patricia DESCARRIER

Présidente  
Trésorière  
Secrétaire  
Communication



**Barycentre** CONSEIL



**Le besoin fondamental de tout entrepreneur :**  
**se développer en sécurisant ses actions.**

**Mon taux horaire est-il bon ?**  
**Suis-je rentable ?**  
**Puis-je embaucher ?**  
**Quel produit est déficitaire ?**

**Mes analyses répondent à ces interrogations et bien d'autres.**

**Alors, oubliez les tempêtes !**

**Avec Barycentre à vos côtés, agissez en vrai capitaine de votre bateau en utilisant vos outils de guidage comme un pro.**

**“ Avec Barycentre Conseil, vous maîtrisez vos finances pros et vous améliorez votre résultat. ”**

 [candice.cateau@barycentre-conseil.fr](mailto:candice.cateau@barycentre-conseil.fr)  
 [www.barycentre-conseil.fr](http://www.barycentre-conseil.fr)



# Cumières d'Autrefois

Cumières il y a 200 ans...

Un brin d'histoire locale...

1825-2025



*l'abreuvoir (vers 1900)*

En 1825, comme dans les temps précédents, il était de tradition pour la commune de Cumières de faire garder les bestiaux des habitants du village par un pâtre qui était engagé par contrat et qui était payé par tête de bétail. Ce pâtre devait surveiller toutes les bêtes qui lui étaient confiées, pendant toute l'année et avait pour mission de les faire pâturer le long de la Marne et dans les champs du Gaure, les terrains communaux, et aussi de les faire boire à l'abreuvoir que nous connaissons encore aujourd'hui. En contrepartie de cette rémunération, les habitants avaient la garantie d'être protégés des ravages que les animaux auraient pu faire dans leurs vignes et dans les nombreux jardins et vergers qui existaient à cette époque.

Le 10 mai 1825, Pierre Bénard, pâtre et cocassier de son état, originaire de Montigny-sur-Vesle (*Le cocassier était ramasseur d'œufs, il achetait les œufs ainsi que les volailles dans les fermes, et les revendait, on disait aussi coquetier*), renouvelle son contrat avec la commune et signe pour trois années supplémentaires. Il est âgé de 63 ans à cette date, et malheureusement, il ne finira pas son contrat, car il mourra malade, à l'Hôtel-Dieu de Reims le 13 juin 1827.

En voici le texte intégral, extrait des délibérations municipales :

Aujourd'hui dix mai mil huit cent vingt cinq, le conseil municipal de la commune de Cumières étant assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de monsieur le maire, (*Adrien Louis GUILLAUME de SAUVILLE (1771-1848), maire de 1824 à 1838*) s'est présenté le sieur Bénard, pâtre de la commune, lequel a manifesté son intention de continuer son service comme pâtre et de s'engager pour trois années consécutives à compter de ce jour, aux conditions suivantes, savoir : qu'il lui sera payé pour chaque bête à cornes, petite ou grosse la somme de cinquante centimes pendant les mois, d'avril, mai, juin, juillet, août, septembre et octobre, et trente centimes pendant les cinq autres mois de l'année, d'être logé aux frais de la commune, d'être autorisé de se faire payer le mois entier dès qu'un propriétaire aura lâché une seule fois dans le courant du mois ses bestiaux. En outre d'être également autorisé à se faire payer quarante centimes par cheval ou mulet et trente centimes par âne ou chèvre, par mois, mais seulement pendant le temps qu'ils seront confiés à sa garde.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les dites clauses à la charge par le dit sieur Bénard de se conformer exactement aux conditions suivantes.

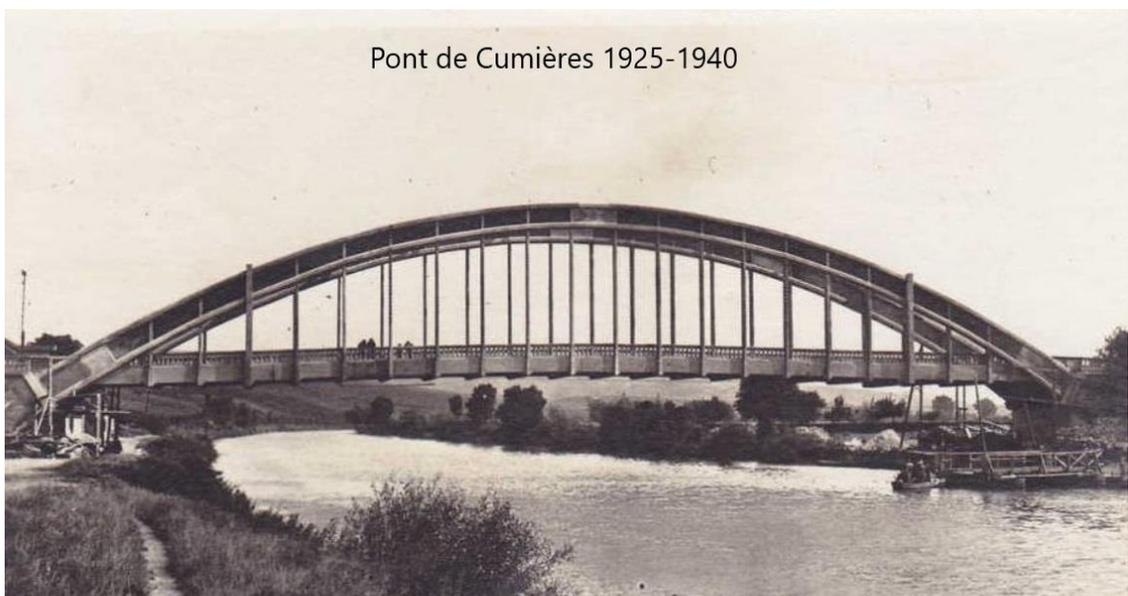
- 1) Le dit sieur Bénard sera tenu de se munir d'une corde appelée commande, qu'il portera en tout temps, attachée autour de lui, afin de s'en aider en cas de chute à l'eau, ou tout autre accident qui pourrait arriver aux bestiaux.
- 2) De lâcher tous les jours sans distinction ni exception.
- 3) De lâcher depuis le premier avril jusqu'au premier septembre à cinq heures du matin, dans les chaleurs de ramener le troupeau à dix heures et de le reconduire aux champs à trois heures après midi. Dans les autres mois de l'année de ne lâcher qu'à six heures du matin.
- 4) Dans les jours trop rigoureux pour conduire le troupeau aux champs, il sera tenu de lâcher pour conduire les bestiaux à l'abreuvoir.
- 5) En cas de délits commis dans les champs par les bestiaux confiés à la garde du dit sieur Bénard, il s'oblige de les payer dans le cas où ils proviendraient de sa négligence.
- 6) Le sieur Bénard est spécialement chargé d'empêcher tout enterrement d'engrais provenant du troupeau et de rendre compte à M. le maire ou au garde champêtre de tout contrevenant au présent ordre.
- 7) Il est expressément convenu entre les soussignés de se prévenir respectivement trois mois avant l'expiration du présent traité, soit pour continuer, soit de la part du sieur Bénard de vouloir cesser de garder le troupeau.

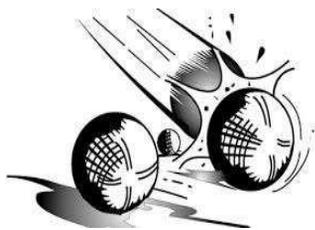
Lecture ayant été faite au dit sieur Bénard des clauses et conditions ci dessus, il a déclaré les accepter, et ne savoir signer, interpellé de ce.

Fait à Cumières en la maison commune les jour, mois et an que dessus (*10 mai 1825*).

*(Suivent les signatures).*

Cette année 2025 marque aussi le centenaire (1925) de l'inauguration du nouveau pont reconstruit, et qui fut détruit 15 ans plus tard en 1940...





# La Boule de Cumières

*Chères Cumariotes et Chers Cumariots,*

*Cette année fût remplie de bons moments autour des parties endiablées entre boulistes. Nous avons participé à 3 rencontres Inter-villages entre Hautvillers, Chouilly et Mardeuil dans une ambiance très conviviale et nous renouvellerons ces challenges pour cette année 2025.*



*Une très bonne journée du 14 juillet qui fût encore une grande réussite pour le village et bien sûr, nous renouvellerons cette année 2025 !*

*Comme le village a pu s'en apercevoir, nous avons organisé des tournois sur la place Philippe Martin (place du Jard) et nous espérons bientôt pouvoir les pratiquer sur notre futur terrain qui se situera au Gaure.*

*C'est pourquoi, nous tenons à remercier la Mairie de nous avoir autorisés à créer notre projet entre les deux terrains de foot et de nous permettre d'accéder aux sanitaires ainsi qu'à la buvette.*

**Un bel avenir se profile !**



*Notre prochaine Assemblée Générale se déroulera le  
14 Mars 2025 à la salle Pereira à 18h30  
et nous serions ravis de vous accueillir !*

**La Boule de Cumières et ses membres vous souhaitent une très bonne année 2025 !**

*Le bureau: Président :  
Secrétaire :  
Trésorier :*

*Raphaël AGNES  
Gilles CARPENTIER  
David BOUTILLIER*

# Fanfare Municipale

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous revoilà après quelques années d'absence.

Notre clique est composée de 9 membres permanents et 3 occasionnels.

L'agenda de nos prestations chaque année :

- Défilés du 11 novembre et du 8 mai
- Défilé du dimanche de la fête patronale
- Défilés des 13 et 14 juillet.

Nos répétitions se déroulent :

- Le lundi de 18h à 19h après les vendanges jusqu'au mois de mars.
- Le lundi de 18h30 à 19h30 le reste de l'année

à la salle de musique (au-dessus de l'ancienne remise des pompes) rue du Bois des Jots.

L'étude de nouveaux morceaux constitue l'essentiel de notre activité.

Merci à Christian MARTIN de nous les enseigner ainsi qu'à Bertrand GRUMIER de prendre le relais quand ce dernier joue ou est absent.

Si l'un de vous est ancien musicien ou si l'envie vous prend de jouer du clairon ou du tambour, osez franchir la porte !

Nous sommes à la recherche d'un musicien jouant de la basse.

La Batterie Fanfare a un petit effectif, ce qui met en péril nos défilés quand l'un d'eux est absent.

La salle de musique nous est gracieusement prêtée par la Municipalité.

Je remercie Bertrand D., Bertrand G., Christian M., Chantal J., Jérémy D., Mathieu G., Patrick M. et Romain D. les plus fidèles et aussi Démis, Jean-Claude et Sylvain.

La Fanfare de Cumières vous souhaite une joyeuse année 2025 et espère vous voir lors de nos défilés.

Le Président,  
Ludovic DESCARRIER

# Association Cumières Jumelage Cumières – Felino (Italie) – Assesse (Belgique)

Suite au décès l'an passé de Philippe Martin, l'assemblée générale de février a renouvelé son bureau et nommé Luc Martin successeur de son frère défunt à la Présidence de l'Association Cumières Jumelage.

Nous avons cette année encore organisé et participé à plusieurs événements importants.

Le 19 mai, sous l'intitulé de « Cumières en toute Liberté », nous avons participé à une belle fête « Inter Associative » pour laquelle de nombreux Cumariots ont répondu présents. Le matin, sous un ciel menaçant et pluvieux, une randonnée organisée par les écoles a eu lieu sur les bords de Marne, tandis que sur le Jard et sous la Halle, les organisateurs s'affairaient dans la préparation des repas sous forme de plateaux de charcuterie Italienne venue de Felino, de sandwiches, de crêpes et gaufres (concoctées avec soin par nos bénévoles du « Club Alphonse Poittevin » que nous remercions vivement), et bien sûr la buvette avec bières, boissons soft, sans oublier le champagne !

Les boulistes venus en nombre s'en sont donné à cœur joie dès les premiers rayons de soleil lors de l'apéritif, sans discontinuer toute la journée. Les plus jeunes ont pu profiter de la structure gonflable et autres jeux mis à leur disposition. C'est finalement sous un soleil radieux qui ne nous a plus quittés jusqu'au soir, que cette belle rencontre s'est déroulée, avec bien sûr ambiance musicale et danses à l'appui. La convivialité fut de mise, cette journée fut un vrai bonheur pour tous les participants.



Le 6 octobre, à l'issue de la commémoration rendue sur la « Place du Jard », sur une belle initiative de la mairie, nommée à cette occasion « Place Philippe Martin », eu lieu la 2<sup>ème</sup> édition de la fête des vendanges.

Nos amis Belges venus en nombre, ont brillé dès le matin en célébrant la mémoire de notre ancien député-maire, tant en discours lors de l'hommage rendu par Sébastien Humblet, Président de l'Association Jumelage d'Assesse, que par leur fanfare qui n'a eu cesse de jouer jusqu'au repas.

Dans le même temps, des exposants ont installé leurs stands. Des producteurs divers tels qu'un biscuitier, un apiculteur, une fromagère, une productrice de lait de jument, une brodeuse, une maroquinière vegan fabriquant des sacs à base de sous-produits de la vigne, un tonnelier ... ont pu exposer leurs produits et nous faire partager leur passion. « Cumières d'Autrefois » a présenté une très belle exposition photos où nous avons pu revoir des situations cocasses, construction de la halle du jard et autres, ainsi que des personnages connus, pour beaucoup aujourd'hui disparus. Un stand de véhicules Peugeot était en place. Enfin, pour les plus jeunes, des balades à dos de poney ou cheval étaient proposées, ainsi qu'une structure gonflable toujours très appréciée.

Dès 13h30, après que ce soit déroulé le traditionnel foulage de raisin pour lequel un grand nombre des participants a pu voir à l'œuvre nos viticulteurs et goûté le petit nectar, nos 190 inscrits au repas traiteur, servi sous la halle, se sont mis à table. Un record pour ce second opus, plus du double de l'an passé ! Belle ambiance autour des tables composées majoritairement de visiteurs extérieurs, familles et amis.

Vers 15h a débuté le concert donné par Patrick Johnny Blues et Didier Darbon qui, malgré la bruine incessante, a bien plu à tous.

La soirée s'est terminée tard le soir sous la Halle et les chapiteaux mis en place pour l'occasion, dans une ambiance festive, en musique et danses.



Comme l'an passé « Cumières Jumelage » a participé au Téléthon le 30 novembre en salle Jacques Guihéneuf par la remise de colis de charcuterie italienne achetée par un très grand nombre de nos villageois et dont les bénéficiaires ont été intégralement reversés pour cette belle association.

2025 nous promet de nouvelles rencontres dont nous vous réservons pour l'instant la surprise. J'en profite pour vous informer que notre future assemblée générale se tiendra prochainement en ce début d'année, et qu'à cette occasion nous aurons le plaisir d'accueillir non seulement nos adhérents mais aussi toutes les personnes souhaitant nous aider à continuer de faire vivre et dynamiser notre association, pour notre plus grand plaisir. Ainsi, nous accueillerons toutes les personnes de bonne volonté souhaitant s'investir et s'unir pour faire plus ample connaissance avec des Cumariots conviviaux et festifs. Ne laissons pas Cumières devenir un « village dortoir ».

A noter dans votre agenda !!

Le Comité de Jumelage vous présente ses vœux les meilleurs pour cette année 2025, qu'elle vous soit belle et synonyme de réussite et de joie, avec en prime la santé !

# Cumières, mon Ecole, mon Village



L'association a été créée par les parents d'élèves de l'école primaire, le 3 septembre 2015. Depuis ce jour, nous continuons de nous battre chaque année pour les élèves de l'école Alphonse Poittevin.

## Pour Rappel notre association a pour objectifs :

- Apporter une aide, notamment financière, pour contribuer aux financements des projets pédagogiques de l'école ainsi que des sorties scolaires.
- Proposer des événements, en collaboration avec les enseignants et d'autres Associations.
- Créer un lien entre les parents d'élèves.
- Créer un lien entre parents et équipe pédagogique.

## Composition du bureau :

- **Présidente** : Mme Descoubes Anais
- **Trésorier** : M.Descarrier Bruno
- **Secrétaire** : Mme Maiche Angélique

Pour les parents qui seraient intéressés, nous sommes à la recherche de trois personnes afin de venir compléter notre bureau.

Cette année, nous comptons de nouveau une trentaine de personnes adhérentes à notre association.

En début d'année scolaire, l'association a reversé la somme de 400€ afin de financer le premier spectacle pour les enfants, nous avons offert des livres à toutes les classes pour un montant de 425€, un four pour la classe de Monsieur Dufour va également être acheté.

Depuis le début d'année, l'association vous a proposé plusieurs événements comme la chasse aux œufs, la vente de fleurs, le goûter de Halloween, la vente de chocolats de Noël, ainsi que le marché de Noël.

Tous ces événements ont permis un apport budgétaire supplémentaire qui permettra l'achat de matériels divers pour les classes et la garderie, ainsi que la contribution aux financements des sorties et des voyages scolaires également.

## **CHASSE AUX OEUFs**

Le 20 Avril dernier, les enfants de Cumières ont pu participer à notre traditionnelle chasse aux œufs qui s'est déroulée au terrain de foot de Cumières. Les enfants devaient chercher les œufs qui étaient cachés dans le terrain de foot. Après la chasse, les enfants se sont vus offrir un paquet de chocolat ainsi qu'un petit goûter offert par l'association.



## **HALLOWEEN**

Le Jeudi 31 Octobre 2024, sorciers, petits fantômes et petites citrouilles, se sont retrouvés sur le jard pour un goûter offert par l'association, avant de partir défiler dans les rues du village réclamer des friandises ou peut-être même jeter des sorts.



## MARCHE DE NOËL

# Joyeux Noël

Les 14 et 15 Décembre 2024, a eu lieu notre Quatrième Marché de Noël.

L'événement a eu lieu à la salle des fêtes de Cumières où nous comptons 29 exposants (artisans, créateurs, produits du terroir, stand des écoles, Associations du village...), sans oublier la venue du Père Noël qui a remporté un franc succès auprès des petits et des grands.

MERCI, aux parents d'élèves, aux enseignants, aux vigneron pour leurs dons de lots et de champagne, aux exposants et à nos partenaires, sans qui ce marché de Noël n'aurait pas été une aussi belle réussite.

Cette année le marché de Noël a été un franc succès grâce au soutien et l'entraide de tous.



Pour L'année 2025, plusieurs événements sont déjà prévus dans notre agenda :

- 12 & 13 avril 2025, Marché du créateur et concert.
- 31 octobre 2025, goûter d' Halloween.
- 13 & 14 décembre 2025 Marché de Noël.

Nous n'excluons pas de faire d'autres actions ponctuelles telles que la vente de bulbes de fleurs, chocolats de pâques, saucissons, calendriers, chocolats de Noël...

En conclusion, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous apportent leur aide. Nous remercions également les adhérents, les parents d'élèves, les habitants, la municipalité, les associations de la commune, les commerces, les vigneron et les donateurs.

Et n'oublions pas que votre aide et votre soutien sont très importants à la survie de notre association, sans vous nous devons fermer définitivement ...

**« C'est grâce à vous que nos projets prennent vie, grâce à votre soutien que nos projets sont réussis »**

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour cette Année 2025.

2025  
Happy New Year

# Club Alphonse Poittevin

En janvier 2024, la traditionnelle Galette des Rois nous a réunis à la salle des fêtes et à la fin du mois, après-midi théâtrale avec la pièce " Panique au Ministère ".

En février, à l'assemblée générale a eu lieu le renouvellement du bureau. Trois membres ont été élus Laurence Gruget, Michel Ledernez, Claude Monchaussé.

En mars, matinée publicitaire avec R.S Distribution suivie d'un repas.

En mai, nous nous sommes réunis sous la halle du Jard pour le Repas de l'Amitié et en juin, la Sortie du Club au Moulin Carré à Châtillon sur Marne, matinée pêche à la truite dans les étangs ou promenade à Châtillon jusqu' à Urbain II ensuite déjeuner, malheureusement pas sur la terrasse, la pluie étant venue s'inviter.

Les soirées estivales rencontrent toujours autant de succès, de mai à septembre. L'Art Floral, un vendredi par mois et tous les jeudis après-midi : jeux divers, marche.

Le samedi 23 novembre, le Repas de Noël a eu lieu à la salle des fêtes dans une ambiance chaleureuse.

Avec les transports Bardy : voyage et sortie ouvert à tous

Fin mai, une quinzaine de personnes sont allées 5 jours en Haute-Normandie.

En septembre, sortie à Giverny dans le village, la maison et le jardin Claude Monet.

Un voyage est prévu du 16 au 20 juin 2025 en Bourgogne. Il est encore temps de s'inscrire.

## Le bureau

Présidente : Christiane Gruget

Vice Présidente : Laurence Gruget

Secrétaire : Léon Louis

Secrétaire adjoint : Claude Monchaussé

Trésorière : Yvette Moussour

Trésorier adjoint : Michel Ledernez

Membres du bureau :

Chantal Laval, Claudine Nouveau, Eliane Raulet, Francis Reineville, Annita Savart



sortie du Club au Moulin Carré



Repas de Noël



Promenade au Barrage



Veules les Roses Normandie



voyage en Haute Normandie



Moulin Carré

# Sapeurs Pompiers

## Cérémonie de la Sainte Barbe et prise de commandement du Lieutenant Nicolas Crinon



Le 05 décembre 2024, M. Henri Prévost (Sous Préfet de la Marne), M. Philippe Salmon (Président du conseil d'administration du SDIS de la Marne) et le Colonel Laurent Nicolay (Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours par intérim) ont invité les Cumariots à se rendre à la cérémonie de la Sainte Barbe et à la prise de commandement du Lieutenant Nicolas Crinon du centre d'incendie et de secours Quai de Marne, qui ont eu lieu Place Philippe Martin.

Il succède à Sébastien JULLIEN qui a dirigé le corps communal des sapeurs-pompiers pendant 12 ans que nous remercions pour son dévouement. Ce dernier devient par conséquent son adjoint.

Une belle cérémonie au cours de laquelle cinq pompiers du SDIS ont été médaillés pour leur 20 années de services, dont un récompensé également pour sa bravoure pendant une rixe en novembre 2023, et trois jeunes pompiers de Cumières se sont vu remettre le grade de première classe.



C'est avec une immense fierté et une profonde reconnaissance que je me tiens devant vous aujourd'hui, en tant que chef de centre de Cumières, du CIS Quai de Marne. Cette nomination est un honneur que je reçois avec humilité et détermination, conscient de la responsabilité qui m'est confiée, pour aujourd'hui et surtout pour demain.

Notre mission en tant que sapeurs-pompiers est noble et exigeante. Elle repose sur des valeurs fondamentales de courage, de solidarité et de dévouement. En tant qu'officier de sapeur-pompier volontaire, je suis profondément attaché à ces valeurs, et je m'engage à les promouvoir et à les incarner dans chacune de nos actions.

Le centre de Cumières a une histoire riche et une tradition de bien-faire. Mon prédécesseur, Sébastien JULLIEN, a su forger une équipe soudée, efficace et dévouée. Je souhaite rendre hommage à son travail et au dévouement de l'équipe sans faille. Ils ont posé les bases solides sur lesquelles nous allons continuer à construire et à innover.

Pour l'année 2024, nous retiendrons l'arrivée d'un nouveau véhicule, la formation de nos 3 nouvelles recrues sur les stages de Module Transverse, Équipier PPBE, et pour certain Équipier SSUAP.

Mon ambition est de renforcer encore davantage cette unité, en favorisant la formation continue et la montée en compétences. Ensemble, nous allons relever les défis de notre temps : répondre aux urgences avec efficacité, prévenir les risques avec intelligence et accompagner notre village avec bienveillance.

Je suis convaincu que c'est en travaillant ensemble, en valorisant les compétences de chacun et en restant à l'écoute des besoins de notre population, que nous pourrons accomplir notre mission avec succès.

Lieutenant CRINON Nicolas



*Chez*  
**Poulain**

*Artisan Boulanger - Pâtissier*

CUMIÈRES  
03 26 32 51 20

HAUTVILLERS  
09 87 36 10 01

# Syndicat Local des Vignerons



Bonjour à toutes et à tous

2024 Que d'Eau ! Que d'Eau ! Que d'eau !

Et oui, l'année 2024 aura été une année difficile sur le plan météo avec + de 350 mm de pluie du 15 Avril au 1<sup>er</sup> Aout. Les vignerons ont du redoubler d'efforts et de vigilance pour maîtriser la maladie et essayer de sauver la future vendange.

Au final, si l'on compare le rendement moyen de la champagne à celui de notre village il est dans la moyenne voir au dessus donc honorable vu la difficulté de l'année avec quand même de grosses différences entre exploitations.

Durant cette année nous avons eu l'occasion de nous rencontrer à plusieurs reprises en commençant par notre Assemblée Générale du 19 Mars où nous avons accueilli une personne du SGV pour nous présenter le QR code Vitiquette. Ce système permet de rendre visible la liste des ingrédients présents dans nos bouteilles et devenant obligatoires à partir du tirage 2024.

Une place étant restée vacante au sein du bureau, et après vote, c'est Adeline Martin qui nous rejoint.

Notre bureau étant désormais au complet mais voyant la présence et la participation de quelques jeunes vignerons motivés, nous avons décidé de les inviter à participer aux réunions et à la vie de la section en tant que membres jeunes de la section locale de Cumières.

Bienvenue à Sacha Geoffroy, à Louis-Marie Etienne et à Lucas Marizy.

Puis nous avons participé au mois de Mai à Cumières en toute liberté (à la place de « En Rou(t)e Libre annulé au dernier moment).

Avant de commencer les vendanges tant attendues après une campagne difficile nous avons organisé la traditionnelle Prospection Flavescence Dorée, je dis malheureusement traditionnelle car cette maladie se multiplie de façon exponentielle dans toute l'AOC champagne et la prospection et notre vigilance restent le seul moyen de maîtriser cette maladie.

Heureusement, pour le moment, Cumières reste indemne.

Je tiens d'ailleurs à remercier tous les participants à cette matinée qui a réuni pour la 1<sup>ère</sup> fois plus de 50 personnes. Ne baissons pas les bras continuons nos efforts.

Pour finir, nous devons faire une nouvelle journée réfection des chemins grâce aux cailloux que la municipalité a achetés, j'en profite pour la remercier pour cet investissement mais ayant manqué de temps avant la vendange, puis la météo se dégradant, cette journée sera prévue pour l'année prochaine.

En attendant de vous accueillir nombreux à notre prochaine assemblée générale en début d'année,

Le bureau de la section locale de Cumières vous souhaite une bonne et heureuse année 2025



# Cumières en Champagne

## Présentation des activités 2024

L'assemblée Générale de l'association s'est déroulée le vendredi 19 avril sur le bateau Champagne Vallée.

Notre animation du Dimanche au Bord de l'eau s'est passée le dimanche 21 juillet avec une participation de 50 personnes, qui malgré un temps pluvieux le matin, l'ambiance autour du buffet était très bon enfant !

Notre guinguette au bord de Marne, Cumières en Champagne de 1900 à 1980, se prépare pour le week-end des 28 et 29 juin 2025, toujours costumée, cette année sur le thème les années 1900 à 1980.

Comptant sur l'ensemble des habitants du Village pour la décoration de Cumières, et la participation pour ces deux jours de manifestation, tous les bénévoles sont les bienvenus !

### **A NOTER SUR VOS AGENDAS :**

Rendez-vous pour les prochaines réunions avec les bénévoles :

le Vendredi 24 janvier à partir de 19 heures à la salle des Fêtes de Cumières, pour un moment convivial galettes et rafraichissements, et informations concernant la prochaine Guinguette

Mercredi 5 mars à 19 h 00, assemblée générale avec appel à candidatures pour renouveler le bureau, et préparation de la future guinguette

Samedi 28 et dimanche 29 juin 2025 :

Guinguette en bords de Marne



## La Pizza Champenoise

Claire et Franck  
vous accueillent tous les jeudis soirs  
à partir de 18h  
sur la place Philippe Martin,  
face au bateau Champagne Vallée.

Réservations : 07.63.94.98.13

# Actualités communales

## Repas de nos Aînés

Le repas s'est déroulé de la meilleure façon qu'il soit. Ce sera compliqué de faire mieux dans les années à venir. Le traiteur, habitué à la salle des fêtes, a bien géré le repas. La chanteuse est intervenue entre les plats, ce qui a permis à chacun de discuter. Si quelque chose est à revoir, dites-le-nous, nous essayerons d'y remédier. Il est toutefois bien dommage que seule la moitié des personnes conviées assiste au repas.

En 2025 le repas aura lieu le samedi 22 mars, nous vous y attendons nombreux



## Cérémonies du 08 mai

Merci à vous d'être venus commémorer la victoire du 08 mai 1945.

Les pompiers et la fanfare de Cumières ont ouvert la marche vers le Monument aux Morts au pied duquel les enfants accompagnés de M. le Maire, de Messieurs les adjoints au Maire, les anciens combattants ont déposé une gerbe.

Bravo aux enfants de l'école qui ont chanté la Marseillaise dans la cour de la Mairie avant le verre de l'amitié.



## Fête patronale

Cette année encore, la commune a organisé de belles festivités pour la fête patronale.

Petits et grands se sont retrouvés le 22 juin pour récolter le bois préparé par les habitants et le déposer au Gaure. Cela a permis de faire un tas imposant et d'y placer en son centre la perche pour le feu de la Saint Jean.



Merci à Tous pour votre implication et votre aide, le casse-croûte était ensuite le bienvenu

Les coureurs de la descente aux flambeaux sont partis des vignes vers le Gaure comme à l'accoutumée mais - nouveauté cette année - on pouvait lire le nom du village en les regardant descendre ! Félicitations à eux !

Ils ont ensuite enflammé le feu de Saint Jean, encadrés par les pompiers de Cumières. S'en est suivi le très beau feu d'artifice et le bal populaire

Pour finir, tous ont pu profiter des manèges et autres stands de friandises, pêche à la ligne, tir à la carabine sans oublier la buvette.



Le dimanche 23 juin, nous nous sommes rassemblés pour déposer une gerbe au pied du Monument aux Morts en présence des forains.

S'en est suivi un vin d'honneur sous la halle du jard, animée par la fanfare de Cumières.

Les festivités se sont terminées par la remise des prix des élèves de l'école de Cumières.



## 14 juillet

Comme chaque année, les Cumariots ont célébré la fête nationale.

Les festivités ont commencé le 13 juillet par la traditionnelle retraite aux flambeaux suivie d'un grand feu d'artifice au Gaure et du bal populaire sur le jard.

Le dimanche 14 juillet, le village s'est rassemblé à la Mairie pour le dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Enfin l'après-midi, les enfants ont profité des jeux et activités organisés par la commune. Les associations du village, le centre aéré de Cumières ont également tenu des stands pour la plus grande joie de tous.



## Inauguration de la place Philippe Martin

Le dimanche 06 octobre était un jour particulier dans la vie de notre village.

La commune a rendu hommage à M. Philippe Martin, ancien Député Européen, Député de la Marne, Maire de Cumières, en donnant son nom à la place du jard.

Sa famille, ses amis, le Conseil Municipal de Cumières, les représentants de la ville d'Assesse en Belgique – jumelée avec Cumières - étaient présents. M. le Maire d'Assesse a remis à M. Tranchant, Maire de Cumières, un diplôme de citoyen d'honneur de la ville d'Assesse afin de lui rendre hommage. Philippe était en effet également Président de l'association Cumières Jumelage et appréciait particulièrement les échanges avec nos amis belges et italiens.



# Décorations de Noël



Depuis trois ans maintenant, tous les Cumariots - petits ou grands - sont invités à venir fabriquer des décorations pour embellir notre village pendant les fêtes.

L'atelier a commencé dès le mois de novembre et les idées ont été nombreuses.

Cette année encore, nous avons eu le plaisir de retrouver nos têtes blanches. C'est vraiment une joie de partager ces moments d'échanges si précieux de nos jours !

Rappelons que cette initiative a pris sens dans un souci économique mais surtout écologique. Nous utilisons au maximum des matériaux de récupération, comme du bois de palette, et nous recyclons d'anciens éléments de décoration.

Nous espérons que les nouveautés vous ont plu autant que nous avons pris plaisir à les fabriquer. Nous remercions tous les participants d'avoir pris le temps de venir passer un moment convivial pour le village.



Les enfants ont eu la chance de monter dans le traineau du Père Noël, fabriqué avec grand soin par nos agents techniques, Laurent et Nicolas. Un grand merci également à eux pour leur implication et leur aide, ainsi que leur soutien pour tout l'aspect matériel.

En espérant être encore plus nombreux l'année prochaine !



Nous avons été déçus par le manque de participation. Que faire pour attirer petits et grands? Laurence avait préparé un atelier pour confectionner des décorations de Noël à remporter chez soi. Aucun enfant n'y a participé. Nous pensions que l'accordéon attirerait les aînés, cela n'a pas non plus fonctionné. L'an prochain, une pièce de théâtre vous sera proposée le 29 novembre, nous espérons vous voir nombreux.

la vente de gaufres confectionnées par le club Alphonse Poittevin, de crêpes, de tartiflette, de billets de tombola; des grilles (qui ont été largement distribuées par la boulangerie Poulain), des lots offerts par le bateau champagne vallée et les viticulteurs ainsi que les dons des associations et des Cumariots et les bénéfices de la vente de la charcuterie de Felino sans oublier les membres de la pétanque et les sportifs de la randonnée ont permis de récolter 4 925euros. Merci à tous

La Commission d'Action Sociale



Spectacle de Noël des écoles

Le spectacle intitulé « c'est quand ? » était rempli de poésie et a bien plu aux petits comme aux grands. Bravo aux intervenants. Comme à son habitude le père Noël a distribué des friandises aux enfants qui étaient ravis. Un goûter bien apprécié de tous a clos cet après-midi récréatif.



## City Stade

Depuis de nombreuses années les jeunes du village nous réclamaient un City stade.

Depuis début juillet, c'est chose faite avec la création de cet espace à la place du Skate Park devenu obsolète.

Il a fallu de nombreuses démarches pour permettre la construction de celui-ci sur une zone déclarée inondable. Mais en adaptant les matériaux de construction afin de respecter les normes, cela s'est avéré possible.

Les subventions obtenues auprès du département et de la région ont permis de diminuer son coût initial de 88 109,28 euros de 40 %.

Il permet la pratique du football, du basket, du badminton et du volley. Un filet est à disposition moyennant caution en mairie. Afin de permettre des activités simultanées, un troisième panier de basket a été installé à l'extérieur.

Son inauguration a eu lieu début juillet avec les trois classes de l'école.

Le personnel enseignant a été plus que satisfait de cet outil ludique. Il en a été de même pour nos jeunes cumariots qui s'y sont régulièrement retrouvés dès le début de l'été.

Il ne nous reste plus qu'à aménager les abords afin de rendre ce lieu plus convivial et permettre aux non-sportifs de profiter de cet emplacement.

En espérant que sa position excentrée ne sera pas sujette à dégradation.

JM WELCHE



# Une page se tourne...

## Vie des commerces

Chères clientes, chers clients,  
Chères amies, chers amis,



J'ai grandi dans le commerce aux côtés de mon grand-père et de mes parents. En 1988, j'ai pris la relève de l'entreprise familiale, et après plus de 36 ans d'activité, une chute imprévue m'a contraint à mettre un terme à cette belle aventure.

C'est donc à la fois avec émotion et gratitude que je vous annonce que je prends une retraite bien méritée.

Je tiens à remercier chaleureusement toute ma fidèle clientèle qui m'a soutenu tout au long de ces années, ainsi que la commune pour la confiance qu'elle m'a témoignée, en particulier lors des moments plus difficiles.

Brigitte Rondeau



## Personnel communal

Le pôle administratif de la Mairie va évoluer cette année.

Après 31 années de bons et loyaux services, Caroline LECOURT va quitter ses fonctions pour partir vers de nouvelles aventures.

Elle avait rejoint l'équipe municipale en octobre 1993 pour informatiser la liste électorale et intégrer la population dans le matériel informatique nouvellement acquis par la mairie.

D'un simple travail informatique, ses fonctions ont évolué au fil des années dans des domaines variés du secrétariat, comme l'accueil du public, l'accueil téléphonique, la gestion de l'état civil, des élections, de la population, de célébration des mariages ainsi que l'établissement de différentes tâches administratives.

Nous souhaitons à cette adepte de course à pied de réussir dans son nouveau challenge et la remercions pour toutes ces années au service de la municipalité.

Pour la remplacer, Julie GRASSET a intégré le pôle administratif depuis le 2 janvier.

Employée à la mairie de Mardeuil depuis 6 ans, elle est intervenue sur de nombreux champs de l'activité administrative d'une mairie. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'elle pourra continuer à développer ses compétences en la matière afin d'épauler Catherine DESANLIS et de la suppléer quand cela sera nécessaire.

JM WELCHE

# HOMMAGE A NOS CENTENAIRES

## **Madame MOULAY PLATEAU Lise**

Madame Moulay Plateau Lise est née le 23 Mai 1924 de Monsieur Plateau André et de Madame Plateau- Michez Henriette. Elle fut scolarisée à l'école de Cumières jusqu'au certificat d'études. Puis elle fut interne à Reims au lycée Libergier avant de revenir à Epernay au lycée Léon Bourgeois pour passer son baccalauréat.

Après l'obtention de son baccalauréat, elle choisit d'abord de s'inscrire à la faculté de droit de Reims mais ne fut pas intéressée par ces études. C'est alors qu'elle opta pour des études de médecine à la faculté de médecine de Reims rattachée, à cette époque, à la faculté de médecine de Paris située Rue de l'Odéon.

A Reims, pendant ses années de médecine, elle rencontre un étudiant en médecine venu d'Algérie, Monsieur Moulay Tahar qui allait devenir son époux.

Ils se marièrent en 1953, s'établirent à Reims où ils exercèrent leur métier de médecin.

Ils eurent deux enfants, Yamina et Leila qui naquirent à Reims.

L'année 1954 marque le déclenchement de la guerre d'Algérie, c'est ainsi que, en 1962, date de l'indépendance de l'Algérie, Madame Moulay quitte la France pour rejoindre son époux, participer à ses côtés à la reconstruction de ce pays et exercer la médecine dans le secteur public ; consultations médicales, prévention maternelle et infantile, campagnes d'hygiène et de vaccinations .....

Madame Moulay revenait très fréquemment en France visiter ses parents ainsi que ses nombreux amis car elle était toujours restée très attachée à Cumières. Mais en Novembre 1999, son époux, Monsieur Moulay Tahar, décède, c'est donc à cette date, qu'elle choisit de rentrer en France pour terminer ses jours à Cumières puis Epernay pour des raisons de santé.

Elle nous a quittés le 09 décembre à l'âge de 100 ans.



## Madame KOELTGEN LECLERC Marguerite

Quelle fierté aujourd'hui d'écrire un article dans le bulletin municipal de Cumières pour les 100 ans de ma grand-mère !

En effet, le mardi 09 juillet 2024, Cumières comptait une nouvelle centenaire : Madame Marguerite Koeltgen - née Leclerc le 09 juillet 1924 au sein du village - a soufflé ses 100 bougies entourée de sa famille, ses voisins et amis.

C'est avec grand plaisir qu'elle a reçu une médaille d'honneur remise par Monsieur José Tranchant, Maire de Cumières, accompagné de Monsieur Jean-Michel Welche, adjoint au Maire, et de moi-même Madame Florence Mercklen, conseillère municipale et donc petite-fille de Madame Koeltgen.

Elle a su traverser toutes ces années avec brio, les mauvaises avec la guerre et les difficultés de chacun mais surtout les bonnes : avec son mariage avec mon grand-père Monsieur Maurice Koeltgen ici à Cumières en 1952, la naissance de ses deux enfants Colette en 1953, et Alain en 1954, puis de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, les vacances en Normandie.

Elle a vécu 28 ans à Cumières avant de s'installer en 1952 à Epernay et de revenir dans son village natal en 1978 où elle aime encore se balader le long de la Marne pour de plus courtes promenades désormais.

Florence MERCKLEN, conseillère municipale



## Naissances :

BLOSSEVILLE ONZATTI Joseph  
 DAVERGNE Elio  
 GEOFFROY Raphaël  
 ROBERT Alice  
 THÉRY Irénée  
 VARENNES Jade

04.08  
 29.08  
 21.10  
 14.02  
 23.11  
 28.11



## Mariages :

JACQUET Ludovic  
 Et THOMAS Amandine 20.04  
 GUILLEMONT Antoine  
 Et MOURZINE-BEUVE Estelle 08.06

## Décès :

Résidant dans la commune :

MOULAY Leïla 21.09  
 TONINATO René 07.03

## Résidant hors de la commune :

BEVIERE Vve GILBERT Maryvonne 31.08  
 CATTET Jean-Claude 03.09  
 GRELOT ép. TEXIER Nancy 19.04  
 ITASSE André 06.12  
 LECOURT Vve POITTEVIN Monique 16.01  
 PLATEAU Vve MOULAY Lise 09.12  
 POITTEVIN Dolorès 12.06  
 ROYER Bernard 06.10  
 TONNELIER Cyril 15.08  
 TUTAGATA Maxime 27.01



## Chambres d'hôtes

*Jacqueline PETIT et Ennio PETTINARI*

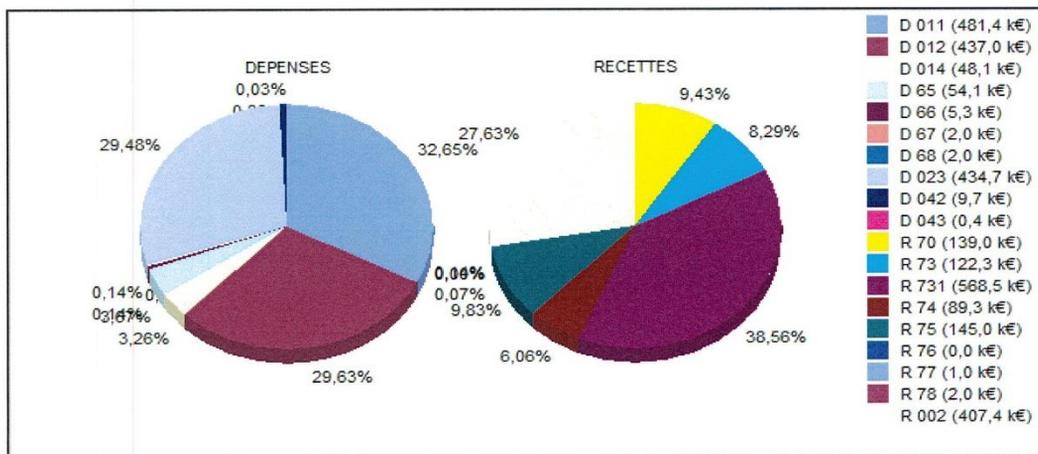
16 quai de la Marne - 51480 CUMIERES

Tél : +33 (0)3 26 54 62 16 - Port : +33 (0)6 80 84 95 47



# BUDGET 2024

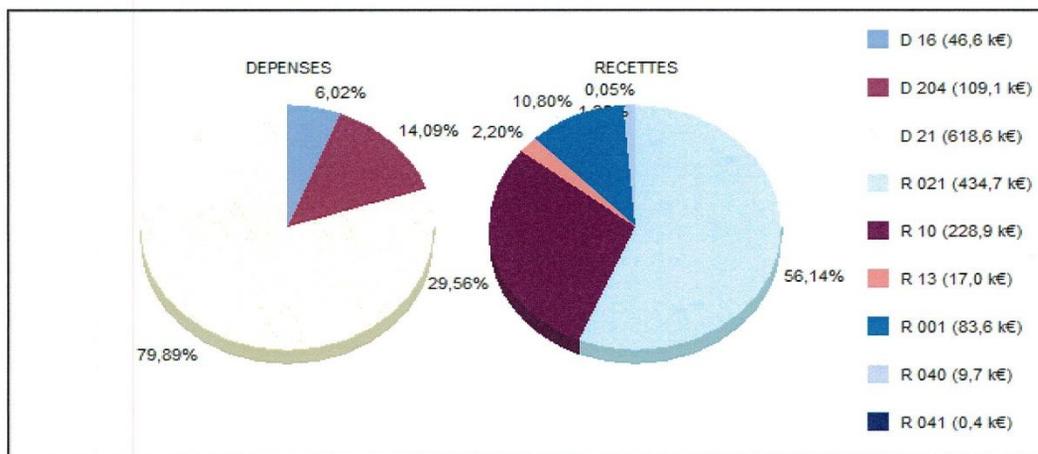
## Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - MAIRIE de CUMIERES - 2024



Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	481 379,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	436 954,00
014	Atténuations de produits	48 083,00
65	Autres charges de gestion courante	54 069,00
66	Charges financières	5 253,00
67	Charges spécifiques	2 000,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	2 000,00
023	Virement à la section d'investissement	434 698,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 705,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	380,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>1 474 521,00</b>

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	138 990,00
73	Impôts et taxes	122 294,00
731	Impositions directes	568 504,00
74	Dotations et participations	89 348,00
75	Autres produits de gestion courante	145 002,00
76	Produits financiers	3,00
77	Produits spécifiques	1 000,00
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et prov	2 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	407 380,00
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 474 521,00</b>

## Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépense et recette - MAIRIE de CUMIERES - 2024



Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	46 603,00
204	Subventions d'équipement versées	109 087,00
21	Immobilisations corporelles	618 564,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>774 254,00</b>

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	434 698,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	228 857,00
13	Subventions d'investissement reçues	17 015,00
001	Excédent d'investissement reporté	83 599,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 705,00
041	Opérations patrimoniales	380,00
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>774 254,00</b>



## Entretien des trottoirs devant chez soi

L'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien, au même titre que dans un lotissement qui se compose de différentes habitations. Dans le cas d'un immeuble d'habitation qui comporte plusieurs étages, c'est le syndic de copropriété qui assure l'entretien des trottoirs.

## Rappel de bonnes conduites

Les occupants et utilisateurs de locaux privés doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non exhaustive) ne soient pas cause de gêne au voisinage.



## Ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Samedis : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

*D'après l'article 13 de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de la Marne.*



**CUMIÈRES**  
**DO PLAST**  
**DENIS OUY**

MAÎTRE ARTISAN PLASTURGISTE DEPUIS 1992



*Plus de 50 ans d'expérience dans la chaudronnerie plastique !*

**DO Plast** c'est une entreprise familiale & Cumariote, spécialisée dans les matières plastiques. Pour répondre au mieux à vos besoins nous travaillons sur mesures, et avec des technologies numériques et laser.

Nos gammes de produits viti-vinicole : chariots de tous types, guérites, foudoirs, cuves mélangeuses, bidons de traitement, plafond mobiles belons, servante de cuverie...

**Nos nouveautés :** Pièces techniques, rouages, tampons encreur, présentoirs pour mettre en avant vos produits ou collection, lampes publicitaires, accessoires d'aide à la vente, panneau et signalisation...








☎ : 03 26 54 68 07

✉ : [contact@doplast.fr](mailto:contact@doplast.fr)



# Rappel de la réglementation sur les déjections canines



Ces derniers temps, plusieurs réclamations sont remontées en mairie (à juste titre) concernant les déjections canines,

Cela paraît évident, mais il faut semble-t-il le rappeler : **les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les crottes de leurs chiens, et de les mettre dans une poubelle.** Ce ne sont ni les commerçants, ni les employés communaux, ni les conseillers municipaux qui sont censés le faire.

Donc merci à celles et ceux qui promènent leur chien de **se munir de sac plastique pour ramasser les déjections.** A défaut, ils s'exposent à une amende.

Petit rappel de la Loi :

La loi sur les déjections canines

Pour des raisons sanitaires, **les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs**, les voies publiques, **les espaces verts et de jeux publics** réservés aux enfants.

Toutefois, les déjections de votre chien sont autorisées dans les caniveaux à condition que ceux-ci ne se trouvent pas à l'intérieur d'un passage pour piétons et que les déjections soient par la suite ramassées. Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux **désagréments visuels, olfactifs et sanitaires.** Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.

Par ailleurs, les déjections canines favorisent la prolifération des microbes et augmentent les risques de chutes.

En raison de tout ce qui précède, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe.

Le montant de l'amende prévu dans ce cas est **de 35 €** et peut être majoré par les communes qui le désirent.

## Déchets verts : Cessez-le-feu !

Le brûlage des déchets verts dans les jardins des lieux d'habitation est la cause de nuisances importantes.

Outre le risque incendie et la gêne occasionnée par les odeurs, les feux de jardins sont la source de pollutions par l'émission d'hydrocarbures automatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. D'autres déchets de plastiques ou bois peints viennent parfois s'ajouter et aggraver cette pollution. C'est pourquoi ...



**Le brûlage de déchets verts de jardin est INTERDIT !**

Les déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, feuilles mortes ...) produits par les particuliers sont assimilés à des déchets ménagers. À ce titre, leur brûlage est interdit.

**Contravention de 3<sup>ème</sup> classe : jusqu'à 450€ d'amende (article 131-13 nouveau code pénal pour infraction au Règlement Sanitaire Départemental).**

Le brûlage en incinérateur individuel est également interdit. Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenus de respecter cette interdiction et doivent mettre en œuvre des solutions alternatives : broyage, compostage.

À noter, que le préfet peut accorder des dérogations, après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires (CODERST), dans le cas où il n'est pas possible d'utiliser d'autres moyens autorisés pour éliminer les déchets. Attention, aucune dérogation ne sera délivrée :

- pour le brûlage en zone urbaine toute l'année
- pour le brûlage toute l'année pour le reste du département lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte et / ou des déchèteries,

Si le brûlage vient à être autorisé par dérogation du préfet, des conditions strictes devront être respectées, notamment en matière de calendrier et d'horaires de mise à feu.

Les solutions alternatives existent. Par respect pour votre santé, votre sécurité, pour l'environnement et votre voisinage, pensez-y !

- Ramassage des bio-déchets en porte à porte
- Apport volontaire en déchèterie
- Compostage individuel ou collectif
- Broyage individuel ou collectif
- Dépôt dans des bennes de collectes

## **Le brûlage des chaumes et pailles est INTERDIT SAUF ...**

L'arrêté préfectoral du 28 avril 2014 fixant les règles relatives aux bonnes conditions agricoles et environnementales des terres du département de la Marne interdit la pratique du brûlage des chaumes et pailles. Des dérogations sont toutefois admises (article 7 de l'arrêté). Dans le cas où le brûlage est autorisé, il convient de respecter les consignes préfectorales.

**RAPPEL** : il est interdit de brûler les chaumes et les pailles à une distance inférieure à :

- 25m des récoltes de toute nature
- 50m des routes départementales, routes nationales, autoroutes ou voies ferrées
- 200m des agglomérations, des hangars et des meules
- 400m des bois, plantations, haies, boisements linéaires, ripisylves et friches
- Aucune mise à feu ne doit être effectuée sur une surface supérieure à 10 hectares ou sur plusieurs parcelles à la fois
- Le feu ne peut être allumé que par vitesse moyenne du vent inférieure à 30km/h
- Au moins deux personnes doivent surveiller les lieux.

## **Le feu de plein air près d'un espace boisé EST RÉGLEMENTÉ ...**

Les feux de plein air sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 8 avril 2016.

**DATES**  
**A RETENIR !**

<b>10.01.25</b>	Vœux du Maire
<b>22.01.25</b>	Fête de Saint Vincent organisée par la Confrérie Saint Vincent
<b>08.02.25</b>	Tournoi de tarot organisé par le Club de Tarot
<b>01.03.25</b>	Loto organisé par le Centre Aéré
<b>14.03.25</b>	Assemblée générale de la pétanque
<b>22.03.25</b>	Repas des Seniors offert par la Municipalité
<b>12.04.25</b>	Marché des créateurs
<b>01.05.25</b>	Tournoi de pétanque organisé par le Centre Aéré
<b>10.05.25</b>	Tournoi de tarot organisé par le Club de Tarot
<b>01.06.25</b>	Fête de la pêche
<b>08.06.25</b>	Brocante organisée par les Ecoles
<b>21-22-23.06.25</b>	Fête Patronale samedi 21 : Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, descente de torches, bal populaire, attractions foraines dimanche 22 : animations diverses, attractions foraines lundi 23 : attractions foraines, remise des prix aux enfants des écoles
<b>28-29.06.25</b>	Guinguette organisée par l'association Cumières en Champagne
<b>13-14.07.25</b>	Fête Nationale dimanche 13 : retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal populaire lundi 14 : animations diverses, repas républicain
<b>06.10.25</b>	Fête des Vendanges ?
<b>22.11.25</b>	Soirée Pompiers ?
<b>29.11.25</b>	Téléthon – représentation théâtrale
<b>13.12.25</b>	Marché de Noël organisé par Cumières, mon Ecole, mon village ?

## Associations communales

**Président du Club de Tarot :**

M. LOUIS Léon

**Directeur de la Fanfare Municipale :**

M. DESCARRIER Ludovic

**Club Alphonse Poittevin :**

Mme GRUGET Christiane

**Président de la société de Chasse :**

M. SUISE Pascal

**Président de la Confrérie St Vincent :**

M. ETIENNE Daniel

**Président du Syndicat Local des Vignerons :**

M. SANCHEZ Sébastien

**Chef de Centre des Sapeurs Pompiers :**

M. CRINON Nicolas

**Association de Jumelage :**

M. MARTIN Luc

**Président du Centre de Loisirs :**

M. DUCAT Simon

**Président du Centre de Loisirs :**

M. DUCAT Simon

**Président de l'association Sport Médico Aventure :**

M. GEOFFROY Christophe

**Président de l'association Cumières d'Autrefois :**

M. MARIZY Christian

**Présidente de l'association Cumières en Champagne :**

Mme VADIN Catherine

**Président de la Pétanque :**

M. AGNES Raphaël

**Présidente de l'association Cumières, mon Ecole, mon village :** Mme DESCUBES Anaïs

**Directrice des écoles :**

Mme PETRE Fanny

**Président de la Coopérative Louis Dupont :**

M. DIART Christophe

**Présidente des bobines :**

Mme CATTET Laurence

# TRANSPORT A LA DEMANDE

Les lignes de transport à la demande ( TAD) permettent de se déplacer dans les communes de l'Agglomération d'Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne non desservies par les lignes régulières. Assuré par des véhicules légers, le réseau de TAD est soumis à une tarification unique de 1,10 € par voyage.

## **FONCTIONNEMENT DU TAD**

Les transports à la demande (TAD) viennent vous chercher et vous déposent uniquement aux arrêts et horaires précisés dans le guide horaire du transport à la demande.

### **1. Réserver votre transport**

La réservation doit se faire du lundi au samedi, 3 heures au moins avant votre prise en charge, ou la veille pour un départ le matin.

Une exception pour la ligne Z, la réservation doit s'effectuer la veille du déplacement avant 18h ou le samedi avant 12h pour un déplacement le lundi. Lors de votre réservation, n'oubliez pas de réserver votre retour si nécessaire.

Pour réserver votre course, appelez au 03 26 55 55 50 aux heures d'ouverture de l'agence Mouvéo :

Le lundi de 14h à 18h

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h

Le samedi de 9h à 12h

Nous vous demanderons de bien vouloir préciser :

votre nom et numéro de téléphone,

votre arrêt de départ,

votre arrêt d'arrivée,

la date et l'horaire souhaités pour votre trajet

### **2. Rendez-vous à l'arrêt de départ du service prévu lors de la réservation**

### **3. Le conducteur du service arrive à l'heure prévue :**

le conducteur sait que vous l'attendez,

achetez votre titre unitaire auprès du conducteur,

le conducteur vous amène à l'arrêt de destination souhaitée

#### 4. Pour votre retour, reprenez le service à l'heure et à l'arrêt choisis lors de votre réservation.

Votre titre de transport donne droit à une correspondance gratuite d'une heure à partir de l'horaire de départ du service. En montant dans le bus en correspondance, validez à nouveau votre titre de transport (pour le ticket à l'unité, présentez votre titre au conducteur).

Cumières Epernay



Horaires valables toute l'année  
du lundi au samedi, sauf jours fériés

B

Cumières Leclerc	Cumières Jard	Cumières Tennis	Stade Paul Chandon	Ernest Vallé	Gare routière	Hugues Plomb
09:00	09:02	09:04	09:08	09:12	09:13	09:15
13:30	13:32	13:34	13:38	13:42	13:43	13:45
14:30	14:32	14:34	14:38	14:42	14:43	14:45

Epernay Cumières



Horaires valables toute l'année  
du lundi au samedi, sauf jours fériés

B

Gare routière	Hugues Plomb	Ernest Vallé	Joffre	Stade Paul Chandon	Cumières Pont	Cumières Leclerc	Cumières Jard
10:50	10:53	10:55	10:57	10:59	11:03	11:04	11:06
15:30	15:33	15:35	15:37	15:39	15:43	15:44	15:46
17:30	17:33	17:35	17:37	17:39	17:43	17:44	17:46

trajet possible avec la ligne D en fonction des réservations

## CALENDRIER DE COLLECTE

JANVIER 2025

## DÉCEMBRE 2025

O.M.

Collecte des ordures ménagères

RECYCLABLES

Collecte des emballages ménagers et papiers

B.O.

Collecte des biodéchets de cuisine

AVANCÉE

Soyez attentifs aux jours de collecte :

- Collecte du 01/05/2025 avancée au 30/04/2025
- Collecte du 25/1/2025 avancée au 24/1/2025
- Collecte du 01/01/2026 avancée au 31/1/2025

Partenaires locaux honoraires des déchetseries sur : [www.epernay-agglo.fr](http://www.epernay-agglo.fr)

Pour toute renseignement : [Info@champanne-agglo.fr](mailto:Info@champanne-agglo.fr)  
ou 08 28 28 47 19

Recherche Informatique  
Optimiser ce calendrier qui est interactif !

JANVIER 2025		FÉVRIER 2025		MARS 2025		AVRIL 2025		MAI 2025		JUN 2025	
1 M	RECYCLABLES	1 S		1 S		1 M	2 M	1 J	AVANCÉE	1 D	O.M.
2 J		2 D	B.O.	2 D	B.O.	2 J	3 J	2 V		2 L	O.M.
3 V		3 L		3 L		3 V	4 V	3 S		3 M	B.O.
4 S		4 M		4 M		4 S	5 S	4 D	O.M.	4 M	
5 D		5 M		5 M		5 D	6 D	5 L	B.O.	5 J	RECYCLABLES
6 L	B.O.	6 J	RECYCLABLES	6 J	RECYCLABLES	6 M	7 M	6 M		6 V	
7 M		7 V		7 V		7 L	O.M.	7 M		7 S	
8 M		8 S		8 S		8 M	8 D	8 M	RECYCLABLES	8 D	B.O.
9 J	RECYCLABLES	9 D		9 D		9 M	9 M	9 V		9 L	B.O.
10 V		10 L	O.M.	10 L	B.O.	10 M	10 J	10 S		10 M	
11 S		11 M		11 M		11 V	11 V	11 D		11 M	
12 D		12 M		12 M		12 S	12 S	12 L	B.O.	12 J	RECYCLABLES
13 L	O.M.	13 J	RECYCLABLES	13 J	RECYCLABLES	13 M	13 M	13 M		13 V	
14 M		14 V		14 V		14 M	14 L	14 M		14 S	
15 M		15 S		15 S		15 M	15 M	15 V	RECYCLABLES	15 D	
16 V	RECYCLABLES	16 D		16 D		16 M	16 M	16 V		16 L	O.M.
17 V		17 L	B.O.	17 L	B.O.	17 V	17 J	17 S		17 M	
18 S		18 M		18 M		18 S	18 S	18 D	O.M.	18 M	
19 M		19 M		19 M		19 J	19 J	19 L	B.O.	19 J	RECYCLABLES
20 L	B.O.	20 J	RECYCLABLES	20 J	RECYCLABLES	20 M	20 M	20 M		20 V	
21 M		21 V		21 V		21 L	O.M.	21 S		21 S	
22 M		22 S		22 S		22 M	22 M	22 J	RECYCLABLES	22 D	
23 J	RECYCLABLES	23 D		23 D		23 M	23 M	23 V		23 L	B.O.
24 V		24 L	O.M.	24 L	B.O.	24 J	RECYCLABLES	24 S		24 M	
25 S		25 M		25 M		25 M	25 M	25 D		25 M	
26 D		26 M		26 M		26 S	26 S	26 L	B.O.	26 J	RECYCLABLES
27 L	O.M.	27 J	RECYCLABLES	27 J	RECYCLABLES	27 D		27 M		27 V	
28 M		28 V		28 V		28 L	B.O.	28 J		28 S	
29 M		29 S		29 S		29 M	29 M	29 J	RECYCLABLES	29 D	
30 J	RECYCLABLES	30 M		30 M		30 M	RECYCLABLES	30 M		30 L	O.M.
31 V		31 L	B.O.	31 L	B.O.	31 V		31 S		31 M	B.O.

JUILLET 2025		AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025		OCTOBRE 2025		NOVEMBRE 2025		DÉCEMBRE 2025	
1 M		1 V		1 L	B.O.	1 M		1 S		1 L	O.M.
2 M		2 S		2 M		2 M		2 L	O.M.	2 M	B.O.
3 J	RECYCLABLES	3 D		3 M		3 V	RECYCLABLES	3 L	O.M.	3 M	
4 V		4 L	B.O.	4 J	RECYCLABLES	4 S		4 M		4 V	RECYCLABLES
5 S		5 M		5 V		5 D		5 M		5 S	
6 D		6 M		6 S		6 L	O.M.	6 M	RECYCLABLES	6 D	
7 L	B.O.	7 J	RECYCLABLES	7 D		7 M	7 M	7 V		7 D	
8 M		8 S		8 L	O.M.	8 M	8 M	8 S		8 L	B.O.
9 M		9 S		9 M	B.O.	9 J	RECYCLABLES	9 D		9 M	
10 J	RECYCLABLES	10 D		10 M		10 V		10 L	B.O.	10 M	
11 V		11 L	O.M.	11 J	RECYCLABLES	11 S		11 M		11 J	RECYCLABLES
12 S		12 M		12 V		12 D		12 M		12 V	
13 D		13 M		13 S		13 L	B.O.	13 M	RECYCLABLES	13 S	
14 L	O.M.	14 J	RECYCLABLES	14 D		14 M		14 V		14 D	O.M.
15 M		15 V		15 L	B.O.	15 M		15 S		15 L	B.O.
16 M		16 S		16 M		16 M		16 D	O.M.	16 M	
17 J	RECYCLABLES	17 D		17 M		17 J	RECYCLABLES	17 L		17 M	
18 V		18 L	B.O.	18 J	RECYCLABLES	18 S		18 M		18 J	RECYCLABLES
19 V		19 M		19 V		19 D		19 M		19 V	
20 D		20 M		20 S		20 L	O.M.	20 J	RECYCLABLES	20 S	
21 L	B.O.	21 J	RECYCLABLES	21 D		21 M		21 V		21 D	
22 M		22 V		22 L	O.M.	22 M		22 S		22 L	B.O.
23 M		23 S		23 M		23 V	RECYCLABLES	23 D		23 M	
24 J	RECYCLABLES	24 D		24 M		24 V		24 S		24 M	RECYCLABLES
25 V		25 L	O.M.	25 M		25 S		25 D		25 M	
26 V		26 L	B.O.	26 V		26 S		26 M		26 M	
27 D		27 M		27 S		27 L	B.O.	27 J	RECYCLABLES	27 S	
28 L	O.M.	28 J	RECYCLABLES	28 D		28 V		28 S		28 D	
29 M		29 V		29 L	B.O.	29 M		29 S		29 L	O.M.
30 M		30 S		30 M		30 V	RECYCLABLES	30 M		30 M	B.O.
31 J	RECYCLABLES	31 D		31 M		31 V		31 S		31 M	RECYCLABLES



Attention !  
Collecte à partir de 4h, je présente mes déchets la veille à partir de 19h.